

Immeuble coopératif

10 logements H.M.

Plan-les-Ouates

ATBA
Stéphane Fuchs et Collaborateurs
 8, rue des vieux-grenadiers
 CH 1205 Genève
 Tél : +41 22 322 89 50 - Fax : +41 22 322 89 59
 info@atba.ch - www.atba.ch



Programme :

Immeuble de 2 niveaux sur rez-de-chaussée et d'un sous-sol partiel. Composé de 10 logements de 3, 4, 5 et 6 pièces. Les espaces communs comprennent un local commercial, une salle commune avec cuisine, une chambre d'amis, un atelier de bricolage commun, un wc-douche commun, un local vélos, 10 caves appartements et une cave commune (stock nourriture).

Projet :

Architecture durable, une approche globale :
Concept économique

Le plan financier est conforme aux normes HLM (Habitations à loyer modéré) du Canton de Genève.

Concept écologique

Assurer une consommation énergétique raisonnée, prendre en considération l'énergie grise induite par la construction et minimiser les pollutions intérieures (poussières, COV, produits chimiques, ...). Par ailleurs, ce projet a été conçu selon les principes de l'écobiologie et a d'obtenu le label Minergie-Eco. (GE-01)

Concept social

Le projet a été élaboré en étroite collaboration avec les futurs habitants afin, notamment, d'encourager des zones de rencontre, cela, en préservant l'intimité de chaque appartement. Par ailleurs, les habitants ont participé activement à la création des armoires et à la réalisation des aménagements extérieurs.

LES CHIFFRES

Date de projet/réalisation : 2002-2006
 (chantier 9 mois)
 Surface du terrain : 2'800 m²
 Surface brute de plancher : 1'360 m²
 (y compris sous-sol)
 Volume SIA 116 : 5'712 m³
 Montants des travaux :
 CHF 3'100'000.- TTC (CFC 2)
 Prix m³/SIA : 543.- CHF/m³ ht (CFC 2)
 Nombre de niveaux : 1 sous-sol, 3 niveaux



Concept technique

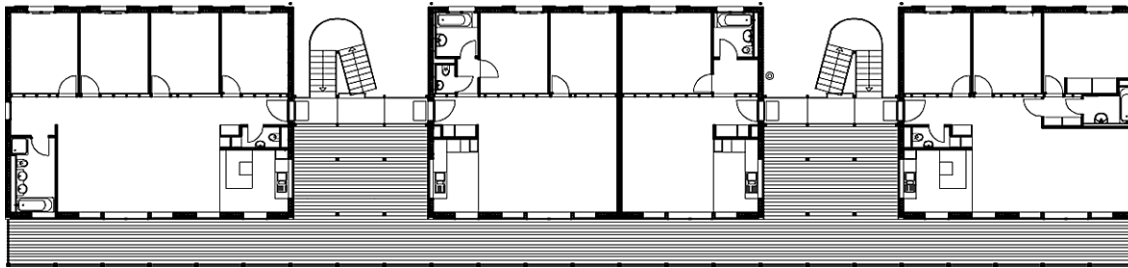
Chauffage : bâtiment sectorisé afin de pouvoir varier les températures des locaux, selon leur utilisation ; chauffage au sol dans les pièces de jour et salles d'eau, radiateurs dans les chambres (pour une meilleure régulation de la température nocturne/diurne) ; chaudière à granulés de bois. Consommation chauffage et eau chaude prévue à 42 kW/m²/an.

Ventilation : effectuée en cascade, soit entrée de l'air frais par les chambres et évacuation par les pièces de jour, ce qui favorise un renouvellement efficace de l'air. Les débits ont été optimisés grâce à une gestion de l'hygrométrie intérieure (façades perméables et hygroscopiques à la vapeur d'eau) et à l'utilisation de matériaux naturels.

Sanitaires : robinetteries équipées de mitigeurs avec régulation de débit, WC double chasse ; panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire, avec complément par la chaudière à bois ; eau pluviale récoltée sur toiture, réinsérée dans le sol par l'intermédiaire du jardin et d'un biotope.

Electricité : installation de ~100m² de panneaux photovoltaïques sur le toit pour un rendement estimé de 9'900 Kw, câblage blindé pour protéger des champs électromagnétiques, biorupteur dans les chambres (coupure total des même champs), Concept d'éclairage des locaux communs et extérieurs sur détecteurs de présence et crépusculaire.





ADRESSE DE L'OUVRAGE
 13-15-17-19, av. du Millénaire
 1228 Plan-les-Ouates

MAÎTRE DE L'OUVRAGE
 CODHA (Association Mill'o)

RESPONSABLE DU PROJET
 Stéphane Fuchs

COLLABORATEUR
 Guy Detruche

REMERCIEMENTS :
 HES Genève MM Reto
 Camponovo, Claude Willemin
 et Laurent Vorlet
 Conrad Lutz architecte Fribourg
 STIPI Felix Dalang,
 Florian Meier Ecologue
 Andry Gisel Menuisier

Matériaux naturels : structure, dalles, balcons et charpente en bois (sapin et mélèze pour les balcons) ; revêtement des façades, crépi minéral et planches 3 plis sapin lazurées (façade sud) ; parois, isolation en laine de cellulose et fibre de bois (22 cm), avec revêtement intérieur en panneaux de Fermacel et peinture biologique ; sols, avec chape et huile biologique linoléum naturel ; plafonds bruts (bois), lasure biologique.

Aménagements extérieurs : création d'un jardin naturel commun contribuant à la promotion du patrimoine local tout en préservant les qualités récréatives et esthétiques d'un jardin d'agrément ; valorisation des eaux de toiture et de drainage par l'intermédiaire de deux ruisseaux temporaires et d'un étang à géométrie variable ; site de compost ; modelage du terrain et petites structures de pierre et de bois, implantation de prairies naturelles ; plantation d'arbres fruitiers (anciennes variétés) ; zone de jeux enfants ; potager biologique commun. ■

